



Journée internationale de la Ville éducatrice 30 novembre 2016

Pourquoi célébrer une Journée internationale de la Ville éducatrice ?

Il s'agit de créer une conscience de l'importance de l'éducation dans la ville, et de rendre visible l'engagement des gouvernements locaux avec l'éducation.

Avec cette célébration, nous voulons faire connaître et mettre en valeur le travail que les villes mènent à terme afin que de nouvelles villes, des organismes citoyens, des experts de même que des représentants de la société civile et du secteur privé viennent se joindre à notre engagement de construire des villes éducatrices.

L'Assemblée générale de l'Association internationale des Villes éducatrices (AIVE) a accordé de célébrer le **30 novembre 2016** la première édition de la Journée internationale de la Ville éducatrice.

À l'AIVE, nous pensons pouvoir contribuer aussi, grâce à cette célébration mondiale, à l'Agenda 2030 pour un Développement durable. Cet agenda, élaboré au travers d'un dialogue sans précédent entre les États membres des Nations unies, les gouvernements locaux, la société civile, le secteur privé ainsi que d'autres agents, accorde une importance toute spéciale aux villes (Objectif de Développement durable [ODD] 11) et à l'éducation de qualité pour tous et toutes tout au long de leur vie (ODD 4).

Pour ce faire, le Comité exécutif et le Secrétariat de l'AIVE invitent les villes à apporter leur témoignage et à renouveler leur engagement avec la Charte des Villes éducatrices au moyen de l'organisation d'un programme d'activités tout au long de cette journée.

À quoi sert ce guide ?

Ce document vise à animer et à orienter les villes pour l'organisation de cette célébration. Il s'agit d'un ensemble de propositions conçues pour créer un environnement favorisant la sensibilisation citoyenne et la mise en œuvre d'actions promouvant une éducation de qualité inclusive et tout au long de la vie (ODD 4).

Les propositions décrites dans ce document ne prétendent pas avoir un caractère prescriptif et elles peuvent être adaptées aux contextes spécifiques et aux nécessités de villes de tailles et de latitudes différentes.

Quand l'on veut célébrer la Journée internationale de la Ville éducatrice ?

Le 30 novembre. Nous proposons de concentrer les activités à cette date pour commémorer le fait que la Charte des Villes éducatrices a été proclamée le 30 novembre 1990 à Barcelone.

En concentrant les activités de toutes les villes à une même date, nous prétendons montrer le caractère mondial de l'Association.

S'il n'était pas possible pour une ville, pour des questions d'agenda interne, d'organiser les activités le 30 novembre, nous recommandons de les programmer au cours de la semaine du 28 novembre au 4 décembre.

Où la Journée internationale sera-t-elle célébrée ?

Nous invitons les 480 villes de 35 pays des 5 continents qui composent aujourd'hui l'Association à la célébrer ainsi qu'à toutes les villes du monde qui souhaitent s'engager avec l'éducation.

Pour faciliter la participation et l'implication des habitants et du plus grand nombre possible d'agents éducateurs locaux, nous recommandons d'organiser les activités de la Journée internationale dans un ou divers espaces ou équipements collectifs publics emblématiques et accessibles de la ville, comme par exemple l'Hôtel de Ville, les places publiques, les parcs et les jardins publics, les sièges des arrondissements, les salles omnisports, les bibliothèques, les écoles, etc.

Qui peut dynamiser cette célébration ?

Le succès de la Journée internationale de la Ville éducatrice dépend d'**une bonne gouvernance**, c'est-à-dire une organisation qui parvient à impliquer le plus grand nombre et la plus grande diversité d'agents locaux. Grâce à cela, on parviendra à une meilleure appropriation, un plus grand engagement et de meilleurs résultats. Nous recommandons d'éviter les propositions verticales décidées unilatéralement, en faveur de propositions conjointes et partagées.

L'organisation de la Journée internationale peut être une occasion unique pour faire découvrir l'engagement de la Ville avec les principes de la Charte des Villes éducatrices ou pour le revitaliser.

Les représentants du gouvernement local ont reçu un mandat démocratique de la part de leurs concitoyens et concitoyennes pour diriger le développement local. Du fait de leur proximité et de leur lien avec le territoire, ils ont une bonne connaissance de la réalité de la commune. Cette célébration est donc une bonne opportunité pour rendre compte des progrès en rapport avec l'état d'accomplissement de la Charte des Villes éducatrices. Pour ce faire, l'implication et la participation des maires et des mairesses à la célébration de la Journée internationale est un élément clé. C'est d'eux, en effet, que dépend l'engagement

des **différents départements du gouvernement local** à la célébration et qu'ils assument comme propres les principes contenus dans la Charte des Villes éducatrices.

La célébration de cette Journée est une opportunité pour que les différents départements et directions municipales montrent les projets qu'ils sont en train de mener à terme dans la ligne de la Charte des Villes éducatrices. Cela contribuera à la prise de conscience à propos de l'impact éducatif que les politiques et les initiatives des Directions telles que l'environnement, la planification urbaine, sports, la jeunesse, la culture, la protection civile ou l'administration fiscale peuvent avoir aussi. De même, montrera aux yeux de la population l'importance du travail mené à terme par la municipalité.

De plus, il sera important d'impliquer aussi **la communauté éducative** dans la célébration de la Journée internationale de la Ville éducatrice vu que **l'éducation formelle** exerce un rôle clé dans la formation aux valeurs et aux pratiques de citoyenneté démocratique, et dans la perspective d'occuper un poste dans la société.

Dans les contextes dans lesquels cela sera possible, on recherchera l'appui et la collaboration **des universités, des instituts de recherche et des experts**. Ceux-ci pourront collaborer avec innovation et talent, et apporter des preuves que les villes sont les protagonistes clés de l'Agenda du Développement durable 2030 et de son potentiel éducatif.

Les organismes et organisations de **la société civile** sont indispensables dans la construction de la Ville éducatrice. Les gouvernements locaux partagent la tâche d'offrir des opportunités de formation tout au long de la vie avec une multiplicité d'organisations, de clubs, d'associations de caractère éducatif, sportif, culturel, social, etc. La célébration de cette Journée internationale offre une occasion unique pour reconnaître et mettre en évidence le travail que mènent à terme tous ces organismes dans le domaine de l'éducation non formelle et de favoriser de nouvelles collaborations.

Préparer la célébration à l'avance, avec la participation des habitants, permettra de compter sur l'appui d'autres organismes et collectifs, et cela contribuera aussi à ce qu'ils se l'approprient. Par ailleurs, cela les animera à ajouter leurs ressources et leurs idées à l'agenda des actes municipaux. Cela permettra enfin une plus grande diffusion de la Journée internationale, en atteignant des personnes et des groupes sociaux qui ne participent pas, habituellement, aux propositions municipales.

Quelles actions peut-on organiser ?

Pour cette première édition, nous proposons d'organiser **un programme simple en même temps que réaliste.**

a) Lecture publique du manifeste de la part des maires des Villes éducatrices

L'Association souhaite contribuer au débat sur la manière de parvenir à une éducation de qualité, inclusive et tout au long de la vie (ODD 4) grâce à un message politique consolidé, basé sur le travail et l'expérience accumulée durant plus de 20 années d'existence.

Pour ce faire, nous sommes en train d'élaborer un brouillon de manifeste conjoint des maires des villes membres dans lequel nous revendiquons, entre autres questions, le rôle éducatif des gouvernements locaux. Au cours du mois de septembre, nous ferons parvenir le brouillon de ce texte à tous les élus en les invitant à faire des contributions. Nous prétendons, avec cela, faire en sorte que le manifeste qui sera communiqué pendant la Journée internationale dispose du consensus maximal et du plus grand nombre possible d'adhésions.

b) Organisation de conférences, ateliers, dialogues, expositions

Nous invitons toutes les villes à organiser des activités de divulgation de la Charte des Villes éducatrices, des conférences sur le rôle éducatif des gouvernements locaux et de la société civile, des dialogues sur le présent et l'avenir du modèle éducatif de la ville, des ateliers de formation pour les travailleurs publics ou les représentants de la société civile, des expositions sur l'évolution de l'éducation dans la ville, etc. Nous prétendons aussi que la Journée internationale soit une bonne occasion pour aligner la programmation qui était prévue dans la commune, analyser et insister sur sa contribution à la construction d'une ville plus éducatrice.

c) Rencontre/réception des agents éducatifs de la société civile

Au travers de cet acte, le gouvernement municipal peut reconnaître et remercier les organismes et les organisations de la société civile pour le travail effectué par eux. En plus de renforcer les liens de coopération, cela peut contribuer à développer une meilleure connaissance entre ceux-ci, et à faire surgir de nouvelles synergies entre eux.

d) Pacte local pour la Ville éducatrice

Afin d'additionner les efforts et de générer des synergies avec la société civile, il existe la possibilité de s'accorder sur un pacte local pour la Ville éducatrice avec les différents agents éducatifs. Ce pacte viserait à établir les priorités, à s'engager sur des agendas et des ressources, à aligner les objectifs des communes et des organismes, à obtenir une plus grande appropriation du concept et des politiques et initiatives de Ville éducatrice, et à parvenir à une plus grande coresponsabilité, tout en contribuant à une meilleure durabilité en relation avec l'engagement pris.

Le lancement de ce pacte, l'adhésion à celui-ci ou son évaluation/rénovation peuvent être visualisés dans la réception antérieurement mentionnée. Cela dépendra de l'état dans lequel se trouve chaque ville.

e) Activités de rue ou en espaces ouverts

Nous recommandons de programmer des activités de rue permettant d'attirer l'attention des habitants. Cela permettra d'impliquer davantage d'agents aussi bien du secteur public que de la société civile.

- Foire-exposition de projets éducatifs municipaux
- Foire-exposition d'organismes ou journée portes ouvertes et programmation d'activités dans leurs sièges respectifs
- Exposition de projets des centres scolaires ou autres dans ces centres

f) Programme culturel - ludique

Étant donné que les activités culturelles, sportives et ludiques peuvent avoir un rôle éducatif tout à fait remarquable, on peut penser à l'organisation de concerts, d'expositions, d'interventions théâtrales et artistiques, de démonstrations sportives, de danses, etc.

Quelques exemples: intervention de fanfares de quartiers d'attention prioritaire, démonstrations sportives de personnes ayant une mobilité réduite, ateliers d'activation physique de personnes du troisième âge, expositions artistiques intergénérationnelles, intervention de théâtre de l'opprimé, ateliers de recyclage, etc.

g) Arbre de la Ville éducatrice

Au travers de cette action, nous prétendons inviter la société civile à s'interpeler quant à son rôle éducatif, à ce qu'elle peut faire pour l'éducation dans la ville, à découvrir ce qu'ont fait d'autres personnes ou organismes et, finalement, à s'engager à mener à terme une action même à petite échelle. Elle peut être effectuée dans le cadre de la foire-exposition ou dans la Mairie elle-même, dans des centres scolaires, etc. Cette activité peut être liée au pacte.

h) Actions conjointes entre diverses villes ou dans le cadre d'un réseau territorial

La célébration de la Journée internationale peut aussi être l'occasion de la mise en œuvre d'initiatives de coopération inter-municipale, qu'elle soit régionale, nationale ou internationale.

C'est aussi une bonne opportunité pour faire découvrir la Charte des Villes éducatrices, les actions que les villes mènent à terme, les villes jumelées ainsi que la programmation d'initiatives coïncidant avec des actions d'autres villes de l'AIVE.

Cela peut aussi contribuer à développer la portée des propositions faites par les villes.

- i) Actions conjointes avec d'autres institutions régionales ou des plateformes locales

Dans les territoires dans lesquels les gouvernements locaux ne disposent ni de l'autonomie, ni des ressources ni des compétences nécessaires pour pouvoir développer globalement leur engagement avec la Charte des Villes éducatrices, il est possible de profiter de cette célébration pour **réclamer des réformes** qui permettent d'obtenir un environnement favorable aux propositions que signale la Charte.

Comment peut-on diffuser la célébration de la Journée internationale de la Ville éducatrice ?

Afin d'obtenir le meilleur impact possible, nous recommandons que la stratégie de diffusion de la Journée internationale dispose de la collaboration des acteurs suivants :

Maires

La Journée internationale de la Ville éducatrice constitue une opportunité optimale pour visualiser le leadership et l'engagement des plus hautes autorités locales avec l'éducation. Une participation active des maires aux actes de célébration de la Journée internationale attirera l'attention des moyens de communication.

L'AIVE a invité tous les maires à envoyer un message écrit et/ou vidéo de soutien à la Journée internationale de la Ville éducatrice, exprimant les raisons pour lesquelles ils considèrent nécessaire que la ville soit éducatrice, et insistant sur l'importance du rôle éducatif des gouvernements locaux. Nous vous invitons à utiliser cette tribune.

Cabinets de communication municipale

Les membres du département de communication de la Mairie aideront à concevoir et à mettre en œuvre une campagne de diffusion adaptée aux caractéristiques et aux intérêts du territoire.

Moyens de communication

Nous invitons les villes à faire connaître les activités qu'elles organisent à l'occasion de la Journée internationale à la presse de leur région et de leur pays.

L'organisation d'une conférence de presse, la concession d'interviews de la part du/de la maire aux différents moyens de communication, la publication d'articles ou de messages en vidéo peuvent être d'une grande aide pour réaffirmer l'engagement de la ville avec l'éducation et diffuser le programme d'actes locaux.

Bien au-delà des activités organisées dans chaque ville, la Journée internationale de la Ville éducatrice est une célébration partagée par près de 480 villes de 35 pays différents. Ce caractère mondial attirera l'attention des moyens de communication.

Organisations et associations d'envergure nationale ou internationale

Le Comité exécutif et le Secrétariat de l'AIVE mènent à terme des actions pour faire en sorte que diverses organisations adhèrent et accordent de l'importance à cette célébration. Certaines de ces organisations sont les suivantes : ONU-Habitat, Unesco, Commission européenne, Organisation des États ibéro-américains, Villes et Gouvernements locaux unis, Métropolises, ainsi que des associations et des fédérations de municipalités des pays dans lesquels il existe des villes engagées avec la Charte des Villes éducatrices.

De ce point de vue, nous animons les villes à entreprendre des actions similaires avec des organisations supra-municipales, provinciales ou nationales qui sont à leur portée.

Experts - personnalités

Le Comité exécutif et le Secrétariat de l'AIVE ont invité des experts qui ont collaboré aux congrès et aux publications de l'AIVE afin que ceux-ci apportent leur soutien à l'initiative en déclarant publiquement ou en publiant des articles en faveur de la Ville éducatrice.

Nous encourageons aux villes de mener à terme des actions similaires en invitant des personnalités, des enseignants, des sportifs, des chefs d'entreprise, etc. de votre communauté à apporter leur soutien à la célébration de la Journée internationale de la Ville éducatrice. Un article de ces personnalités dans un journal ou un *post* dans un réseau social peut contribuer à diffuser la Journée internationale parmi le grand public.

Écoles

L'implication de la communauté éducative dans la préparation de la célébration et une bonne diffusion de la Journée internationale dans les centres éducatifs permettra de la faire connaître parmi les élèves, les enseignants, les familles, etc.

Société civile

Le monde associatif dispose de canaux de communication propres qui permettent d'accéder à des groupes de personnes ayant des profils et des intérêts communs.

Outils de communication que l'AIVE met à la disposition des membres

Dossier de presse

Le Secrétariat de l'AIVE fournira un dossier de presse spécifique pour la Journée internationale de la Ville éducatrice qui expliquera les raisons de l'organisation de cette journée, le concept de Ville éducatrice et le travail de l'Association internationale des Villes éducatrices.

Cet outil d'information complet pourra être utilisé aussi bien par les canaux de communication municipaux que par la presse des territoires respectifs.

Vidéos de Ville éducatrice

L'AIVE compte avec deux vidéos qui présentent le concept des Villes éducatrices de façon simple, concise et compréhensible par tous. Vous pouvez les consulter sur <https://youtu.be/sfgWi-tcHMw> et <https://youtu.be/qySZwtTosp8>

Ceux qui sont intéressés à recevoir une version à haute résolution de la vidéo veuillez contacter le Secrétariat.

Logo de Ville éducatrice

L'Association fournira à toutes les villes membres le logo de l'Association personnalisé avec la légende : « *Nom de la ville* + Ville éducatrice » afin qu'elles puissent l'incorporer dans les différents éléments de communication qu'elles décideront de publier (feuillet, programmes, marque-pages de livre, bannières, etc.) à l'occasion de la Journée internationale.

Affiche de la Journée internationale

L'Association fournira aux villes membres une proposition d'affiche/poster pour la Journée internationale afin de l'associer au programme d'actes et/ou pour identifier le ou les lieux où se tiendront les interventions relatives à la célébration de la Journée internationale. Le fichier sera ouvert afin que les villes puissent l'adapter à leur convenance.

Proposition d'actions de communication à mener à bien par les villes

- Réalisation de conférences de presse.
- Publication de nouvelles/reportages/annonces publicitaires dans les différents canaux de communication dont dispose la ville (portails de page web, périodiques, télévisions, radios locales, etc.) ou dans les moyens de communication locaux.
- Réalisation d'interviews dans la presse locale.
- Publication de messages dans les réseaux sociaux.
Utilisation des hashtags #JournéeVilleéducatrice, #EducatingCities #VilleÉducatrice et/ou #Villeséducatrices dans vos réseaux sociaux (Tweeter, Instagram, Facebook, etc.) afin de diffuser les activités de la ville à l'occasion de la Journée internationale.

L'utilisation d'un même hashtag dans différentes plateformes sociales par un grand nombre d'utilisateurs/villes permettra aux célébrations de la journée du 30 de se superposer, ce qui renforcera la sensation qu'il s'agit d'une célébration partagée dans le monde entier.

- Conception et impression d'éléments de communication divers de petite taille (feuillettes, revues, flyers, programmes, etc.) ou de grand format (affiches, bannières, annonces publicitaires, etc.).

Agenda mondial d'actes de célébration de la Journée internationale

Afin de pouvoir diffuser l'agenda mondial des actes de la Journée internationale de la Ville éducatrice, qui sera publié dans les divers canaux de communication de l'AIVE, nous demandons aux villes intéressées par l'organisation d'actes de le communiquer au Secrétariat de l'AIVE **avant le 1^{er} novembre**, au moyen du formulaire en ligne que l'on trouvera à l'adresse suivante : <https://goo.gl/3fcpoy>

Pour davantage d'information, prière de contacter le Secrétariat de l'AIVE (edcities@bcn.cat).

Mémoire de la célébration de la Journée internationale de la Ville éducatrice

Après la journée, nous aimerions bien recevoir l'information concernant l'impact qu'aura eu dans la commune, ainsi que dans les moyens de communication. De ce point de vue, nous vous remercions par avance de nous faire parvenir une sélection d'images, de nouvelles parues dans la presse, de vidéos, etc. Nous aimerions aussi recevoir vos idées et vos propositions pour de futures éditions.